



TOUR ET DETOURS

Membre de l'USC

Association de randonnées pédestres régie par la loi de 1901

N° SIRET : 523 399 327 00015

Enregistrement à la Sous-préfecture de DIE n°W261000084

1 Rue Aristide Dumont 26400 CREST



Association affiliée

Tél. responsable du séjour : 04 75 62 84 22

Email : rene.malicki@neuf.fr

Site web : <http://www.touretdetours.fr>

Secrétariat : touretdetours.crest@gmail.com

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération de la Randonnée Pédestre - 64 rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS - n° d'immatriculation : IM075100382
Assurance RCP: ALLIANZ IARD 87 rue de Richelieu 75002 PARIS Garantie financière : UNAT 8, rue César Franck - 75015 PARIS

NOTICE D'INFORMATION PREALABLE

Séjour en Haut Jura (du samedi 16 au vendredi 22 septembre 2017) 6 nuits / 7 jours

La sortie est ouverte exclusivement aux adhérents de l'association.

Nombre de participants: 18 au minimum, 27 au maximum.

Date et durée du séjour: du samedi 16 (matin) au vendredi 22 septembre 2017 en fin de journée.

Déplacements: en 2 ou 3 minibus + voiture si nécessaire.

Hébergement : village de vacances Cap France « Neige et Plein Air » à LAMOURA

Altitude 1160m, en chambre de 2 personnes. Chambre individuelle en option.

2 Niveaux de randonnées : facile et moyen, altitude maxi 1688 m.

Accompagnateurs : professionnels de moyenne montagne

PROGRAMME :

J 1: Départ de Crest. Arrivée dans l'après-midi à Lamoura, installation, apéritif de bienvenue et présentation du séjour. Soirée animée (programme non connu à ce jour).

J 2: Randonnée à la Journée « LE COLOMBY DU GEX » :

Situé à 1 688 m d'altitude, départ pour les Monts Jura en direction du Col de la Faucille jusqu'au Colomby de Gex, en passant par le petit Montrond (1 534 m) et le Grand Montrond (1 596 m)

Durée : 5h00 ; Dénivelée : 350 m ; Nb. Kms : 14

Transport sur site : 40 Km A/R

Panier repas pour le déjeuner

Soirée animée

3^{ème} Jour : JOURNEE AUX AUVERNES

Des rives du lac de Lamoura jusqu'au point culminant du département du Jura, « le Crêt Pela » (1495 m.), voilà un itinéraire qui offre un aperçu complet des paysages du Haut - Jura.

Un belvédère magnifique surplombe les vallées et offre au loin une vue sur la chaîne des Alpes.

Durée : 5 h 30, Dénivelée : 550 m., Nb Kms : 17,5 Déjeuner en gîte d'altitude Soirée animée

4^{ème} Jour : « Le Circuit du Céлары » - « Le Crêt de la Vigoureuse »

Le matin : Départ du village de vacances pour « le circuit du Céлары ».

Au cœur du Haut - Jura, cette balade est un véritable bol de verdure mais c'est aussi l'occasion de découvrir la grotte du Céлары et son spectaculaire belvédère.

Durée : 3 h 30, Dénivelée : 250 m., Nb Kms : 11,5 km Déjeuner au village vacances

L'après-midi : Situé à 1 347 m d'altitude, ce circuit vous permet de découvrir une vue exceptionnelle sur les Monts Jura, les combes et la vallée de Lajoux.

Durée : 3 h 00 ; Dénivelée : 415 m ; Nb. Kms : 9

Soirée animée

5ème jour : ARBOIS- Randonnées « Les Cascades du Hérisson »

Le matin: Départ pour Arbois, la capitale des vins du Jura et visite d'une fruitière vinicole, où vous apprendrez à connaître l'histoire de ce vignoble exceptionnel, fleuron de l'agriculture jurassienne qui donne des joyaux de crus blancs et rouges que vous pourrez déguster.

Déjeuner pique-nique à proximité des cascades :

L'après-midi : Départ pour Les Cascades du Hérisson. Un parcours pédestre aménagé vous permet de visiter ce site naturel exceptionnel et de longer la rivière du Hérisson à la découverte des multiples chutes d'eau, vasques et grottes...

Durée : 4h30 ; Dénivelée : 300 m ; Nb Kms : 8

Transport sur site : 173 km a/r

6ème Jour : LES MOUSSIÈRES - Monts Jura

Le matin : au village des Moussières, vous découvrirez la fabrication des trois fleurons de la tradition fromagère du Haut- Jura que sont le Comté, le Bleu de Gex et le Morbier. Une exposition vous éclaire chaque étape depuis la traite et la coulée jusqu'à l'affinage en cave. Transport sur site :(32 Kms a/r)..

Déjeuner au village vacances

L'après - midi : Au cœur du Haut Jura, cette balade est un véritable bol de verdure. A travers les pâturages paisibles et les forêts parfumés, elle offre une vue dégagée sur les Monts Jura.

Durée : 3 h 00 ; Dénivelée : 390 m ; Nb. Kms : 11

Transport sur site : 4 km A/R

Soirée animée

7ème Jour : LAMOURA - CREST

Le matin : Départ de Lamoura après le petit déjeuner et arrivée dans l'après-midi àCREST.

L'ensemble de ce programme peut être modifié sur décision du responsable en fonction de divers paramètres (conditions climatiques et condition physique des participants).

COUT DU SEJOUR : 448 €/personne.

Ce prix comprend :

- La pension complète, du dîner du 1er jour au déjeuner du dernier jour. Lits faits, draps et serviettes fournies (savon et sèche-cheveux non fournis)
- Boissons à table (vin, café ou tisane).
- l'accès à l'espace aquatique (piscine chauffée, hammam, sauna).
- Wifi dans espaces communs.
- L'animation des soirées.
- L'accompagnement des randonnées par guide professionnel.
- Les taxes de séjour + frais divers de dossier + frais d'immatriculation tourisme.
- l'assurance « assistance voyageur » (incluse avec notre licence).

Ne sont pas compris :

- Le voyage AR CREST et déplacements sur place à régler à l'ordre de Tour et Détours après le retour.
- Les déjeuners du J1 et du J7.
- Les assurances facultatives : annulation - interruption de séjour (21 €), bagages (12,56 €)
- Le supplément chambre individuelle (84 € /séjour).
- Les achats personnels.
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris".

INSCRIPTIONS :

Dès réception de cette notice d'information préalable :

1 >> contacter René MALICKI de préférence par email (rene.malicki@neuf.fr) ou par téléphone (04 75 62 84 22 ou 06 13 51 27 92) avec possibilité de laisser un message.

2 >> Si disponibilités, René vous adressera (par la poste pour les non internautes) un bulletin d'inscription avec documents/assurances optionnelles + annexes

Pour les internautes : ces documents (sauf le bulletin d'inscription) pourront être téléchargés sur notre site www.touretdetours.fr (onglet programmes, puis séjours)



TOUR ET DETOURS

Membre de l'USC

Association de randonnées pédestres régie par la loi de 1901

N° SIRET : 523 399 327 00015

Enregistrement à la Sous-préfecture de DIE n°W261000084

1 Rue Aristide Dumont 26400 CREST



Association affiliée

Tél. responsable du séjour : 04 75 62 84 22

Email : rene.malicki@neuf.fr

Site web : <http://www.touretdetours.fr>

Secrétariat : touretdetours.crest@gmail.com

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération de la Randonnée Pédestre - 64 rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS - n° d'immatriculation : IM075100382
Assurance RCP: ALLIANZ IARD 87 rue de Richelieu 75002 PARIS Garantie financière : UNAT 8, rue César Franck - 75015 PARIS

3 >> Votre **inscription** deviendra définitive après signature et renvoi des bulletins d'inscription et bulletin de souscription (annexe 11) aux assurances optionnelles [même si non souscrite(s)] .Cochez que vous avez pris connaissance des conditions d'assurances + chèque d'acompte à l'ordre de Tour et Détours -

Adresse : Tour et Détours USC Rue Aristide Dumont - 26400 CREST -

Vous aurez la possibilité de souscrire, simultanément à cette inscription, aux assurances individuelles facultatives.

PAIEMENTS : (à l'ordre de Tour & Détours en précisant le séjour concerné au dos du chèque)

- Acompte à l'inscription de 148€ + options, encaissé dès l'inscription.
 - 2^e acompte : **150 €** avant le 30 avril 2017
- Chèque du solde (**150 €**) à adresser avant le 30 juin 2017.

Important : par obligation des hébergeurs, nous sommes contraints de vous demander de vous inscrire tôt et avons plusieurs séjours à vous proposer simultanément. Exceptionnellement et afin de vous être agréables, merci de contacter les responsables de chaque séjour si besoin d'une facilité de paiement.

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

- Annulation faite avant le 30/04/2017 : retenue des sommes versées ;
 - Annulation entre le 01/05 et le 30/06 : retenue de l'acompte + 150 €.
- Annulation à partir du 01/07/ 2017 : retenue de la totalité des sommes versées.

Sauf si vous trouvez un remplaçant ou si assurance annulation souscrite et remplissez les conditions requises de remboursement. En aucun cas, la souscription aux assurances optionnelles n'est remboursée.

Fait à CREST, le 31 octobre 2017

Le Responsable du séjour : René MALICKI